

PROVINCE DE QUÉBEC

Commission scolaire des Navigateurs

7^e séance, année 2018

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU
D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 4 juin 2018, à 19 h, au Centre administratif 1860, 1^{re} Rue, Lévis (secteur Saint-Romuald), sous la présidence de madame Ève Lapointe.

Sont présents :

Madame Ève Lapointe	Présidente
Madame Mélissa Marceau	Trésorière
Madame Catherine Rollier	Commissaire parent CCSÉHDAA
Madame Nina Boucher	Membre
Madame Geneviève Tanguay	Membre
Madame Audrey Lambert	Membre
Madame Cathy Rybicki	Membre
Madame Marie-Josée Blais	Membre substitut
Madame Annik Laliberté	Membre substitut au comité de parents
Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS
Madame Martine Sénéchal	Représentante de la CSDN
Madame Virginie Hamel	Représentante du Voilier de Lily
Madame Sophie Ève	Représentante du personnel de soutien
Madame Geneviève Lévesque	Représentante du personnel professionnel
Madame Sophie Turgeon	Représentante direction d'école
Madame Ann-Renée Belzile	Membre du personnel enseignant

Sont absents :

Madame Nadia Tremblay	Vice-présidente
Madame Nathalie Maltais	Membre
Madame Emanuelle Fréchette	Membre
Monsieur Christophe Mertz	Membre substitut
Madame Priscille Fouquet	Membre substitut
Monsieur François Dubé	Membre substitut
Madame Sonia Bédard	Représentante substitut direction d'école

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant confirmé par la secrétaire, la présidente déclare ouverte la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à 19 h 06.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Annik Laliberté demande que soit ajouté un point « questions diverses » entre les points « Correspondances » et « Histoires à succès ». À cet effet, elle propose d'aborder le

sujet de la formation sur la dyspraxie visuo-spatiale offerte par le service suprarégional en déficience visuelle et le sujet de la pétition à l'Assemblée nationale intitulée « modification de la Charte de la langue française relativement à l'utilisation d'aides techniques pour démontrer la qualité de la langue française lorsqu'une limitation fonctionnelle est reconnue ».

IL EST PROPOSÉ par madame Nina Boucher et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié suivant :

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2018
5. Suivis au procès-verbal
 - 5.1 Point 5 - Lettre adressée aux commissaires (représentation des enseignants)
6. Atelier sur « le petit guide des ÉHDAA » - Survol et modifications à apporter au document

Pause

7. Bilan de l'année
8. Rapports
 - 8.1 Président
 - 8.2 Direction générale
 - 8.3 Trésorier
 - 8.4 Représentant du Comité de parents
 - 8.5 Commissaire parent
 - 8.6 Comité visibilité
 - 8.7 Comité douance
9. Correspondances
10. Questions diverses
11. Histoires à succès
12. Prochaine réunion
13. Levée de la séance prévue à 21 h 40

CCSÉHDAA-17-18-22

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Parole au public

Personne, parmi le public, ne souhaite prendre la parole.

4. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2018

IL EST PROPOSÉ par madame Mélissa Marceau, et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal du 7 mai 2018 tel quel.

CCSÉHDAA-17-18-23

ADOPTÉE à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal

5.1 - Point 5 : Lettre adressée aux commissaires (représentation des enseignants)

Madame Ève Lapointe n'ayant pas pu assister à la dernière réunion du conseil des commissaires, elle présentera donc la lettre lors de la prochaine rencontre et fera par la suite un suivi aux membres du présent comité.

6. Atelier sur « le petit guide des ÉHDAA » - survol et modifications à apporter au document

Madame Martine Sénéchal rappelle aux membres l'exercice réalisé lors de la dernière rencontre. Elle les invite à former deux sous-groupes de travail et à faire une révision du contenu du document afin de s'assurer que l'ensemble des informations qui s'y retrouvent soit pertinent. De telle façon, elle cherche à ce que soient mis en lumière les éléments considérés comme étant à ajouter ou à retirer, voire à reformuler afin de favoriser l'adéquation du document. À la suite de quoi, compte-t-elle rassembler les suggestions qui découleront de cet exercice afin de travailler à la refonte du document, qu'elle présentera lors de la prochaine rencontre du présent comité, qui aura lieu au début de la prochaine année scolaire.

Lors du retour en groupe, chaque équipe de travail fait état des discussions ayant eu cours lors de l'atelier et remet son document de travail à madame Martine Sénéchal afin qu'elle ait en main l'ensemble des modifications suggérées par les membres.

20 h 20 - Pause

7. Bilan de l'année

Madame Ève Lapointe fait un tour de table afin de recueillir les impressions des membres quant aux travaux effectués au cours de l'année par le comité et à l'ambiance générale lors des rencontres. Elle rappelle également aux membres qui ont été élus en septembre qu'elles ont un mandat de 2 ans et demande, dans la mesure du possible, que chaque membre signifie son intérêt à poursuivre son implication au sein du comité.

Madame Catherine Rollier soulève la possibilité de ne pas revenir en poste à titre de commissaire-parent l'an prochain.

Madame Nina Boucher aura à se soumettre au processus d'élection pour son poste pour l'année scolaire 2018-2019.

Madame Mélissa Marceau formule le désir que pour la prochaine année, le site Internet du comité soit mis à jour. Elle aura à se soumettre au processus d'élection pour son poste pour l'année scolaire 2018-2019.

Madame Virginie Hamel signifie son intérêt à revenir en poste pour l'année scolaire 2018-2019.

Madame Audrey Lambert, qui effectuait un remplacement d'un an, ne croit pas siéger au comité pour la prochaine année scolaire.

Madame Annick Laliberté signifie son intérêt à revenir en poste pour l'année scolaire 2018-2019.

Madame Geneviève Tanguay signifie avoir réellement apprécié l'esprit de collégialité et les discussions tenues lors des dernières rencontres, où elle se sentait particulièrement « en action ».

Madame Cathy Rybicki soulève la possibilité de ne pas revenir en poste pour la prochaine année scolaire.

Madame Isabelle Lapointe considère que la formule ayant été adoptée cette année était efficace et bien structurée, ce qui lui a permis de se sentir active au sein du comité en tant que partenaire.

Madame Sophie Ève signifie son intérêt à revenir en poste pour l'année scolaire 2018-2019.

Madame Ann-Renée Belzile signifie son intérêt à revenir en poste pour l'année scolaire 2018-2019.

Madame Sophie Turgeon a beaucoup apprécié son expérience, qui lui a permis de voir les choses sous un nouvel angle, celui de « parent ». Elle signifie avoir à plusieurs reprises tenu compte des discussions ayant été tenues lors des rencontres dans sa pratique à titre de directrice d'institution scolaire. Elle signifie son intérêt à revenir en poste pour l'année scolaire 2018-2019.

Madame Geneviève Lévesque affirme avoir senti un réel désir de collaboration entre les parents et la commission scolaire cette année, et qu'elle a fréquemment été en mesure de transmettre aux intervenants du milieu scolaire les préoccupations soulevées dans le cadre des rencontres du comité.

Madame Martine Sénéchal tient à féliciter la présidente pour sa structure et son organisation, qui ont contribué à l'efficacité des travaux mis de l'avant par le comité au cours de l'année et à la transmission de l'information entre les membres.

Madame Ève Lapointe signifie son intérêt à revenir en poste à titre de présidente pour l'année scolaire 2018-2019. Elle confirme également que mesdames Emmanuelle Fréchette et Nadia Tremblay devront se soumettre au processus d'élection pour leur poste pour l'année scolaire 2018-2019.

Propositions de sujets à aborder au sein du comité pour de la prochaine année scolaire

- Inviter des conférenciers afin d'entretenir les membres au sujet de divers aspects relatifs à l'organisation scolaire.
- Offrir des formations dans le cadre du comité afin d'informer le plus de membres possibles, ces derniers pouvant par la suite informer les parents leur posant des questions. À ce sujet, madame Geneviève Lévesque offre, pour la prochaine année scolaire, de présenter au comité l'information qu'elle transmet habituellement aux parents au sujet des différences entre le primaire et le secondaire.
- Réviser la politique.
- Présenter les bourses octroyées par Desjardins afin de présenter des projets impliquant des élèves HDAA.
- Explorer les différences entre l'application des plans d'intervention au primaire et au secondaire.

8. Rapports

8.1 Président

Madame Ève Lapointe n'a aucun point à traiter.

8.2 Direction générale

Madame Martine Sénéchal a assisté à la soirée des concours littéraires et fait valoir le fait que le tout lui a insufflé l'intérêt d'y impliquer des élèves ÉHDAA.

8.3 Trésorier

Madame Mélissa Marceau rappelle aux membres qu'il est important de remplir les formulaires pour les remboursements de déplacement et de gardiennage. Il faudrait idéalement les remettre (en main propre ou par courriel) avant le 30 juin 2018 afin que le tout soit imputé au budget de l'année en cours. Après s'être informée, madame Marceau a été mise au fait que la direction générale assume les frais de secrétariat du comité, ce qui fait en sorte que la dernière année aura occasionné peu de dépenses.

8.4 Représentant du comité de parents

Madame Catherine Rollier présente les sujets ayant été traités lors de la rencontre du 14 mai 2018 :

- Une minute de silence a été observée à la mémoire des trois élèves de la commission scolaire dont le décès est survenu cette année.
- Madame Claire Gagnon est venue consulter les membres au sujet du calendrier scolaire 2019-2020. Les membres ont posé plusieurs questions, notamment au sujet des journées pédagogiques. Madame Gagnon évalue les suggestions de tous les groupes consultés, et elle prend les décisions en fonction de celles qui accommodent le plus grand nombre, tant les parents et les enseignants que les élèves.
- Plusieurs questions sur le changement des cours d'été, qui se feront par formule informatique et sur les reprises d'examens. Ces questions étant directement reliées aux élèves, le procès-verbal fournirait des réponses plus complètes. Il est suggéré, et accepté que le procès-verbal soit envoyé aux membres lorsqu'il sera adopté.
- Madame Marina Bélanger a sensibilisé les membres au sujet du suicide et a fait une demande d'appui au comité pour que la formation « Sentinelle » soit offerte au personnel de toutes les écoles de la commission scolaire. Elle a également demandé l'appui des membres pour qu'un conférencier nommé Monsieur Michael Sheehan, qui s'avère être une sommité dans la prévention du suicide, offre une conférence à ce sujet lors de la rencontre du 11 juin prochain.
- Monsieur Rémi Houde, conseiller pédagogique, a fait une présentation de la prévention de l'intimidation et des projets qui sont mis de l'avant à cet effet dans notre commission scolaire.

- Madame Lemieux a expliqué aux membres les actions mises en place lorsque des événements tragiques surviennent. La CS offre du soutien à la direction et au personnel.

8.5 Commissaire parent

Madame Catherine Rollier présente les sujets ayant été traités lors de la rencontre du 22 mai 2018.

- Monsieur Alain Fortier, de la Fédération des comités de parents du Québec, est venu remettre la médaille de l'ordre du mérite à monsieur Rémy Houde, conseiller pédagogique à la commission scolaire des Navigateurs, pour tout ce que cette dernière a mis en place pour la prévention de l'intimidation. Monsieur Houde et madame Esther Lemieux ont spécifié que ce prix est pour l'ensemble de la commission scolaire, puisque tous ont participé à la mise en place de ce programme.
- La présidente et la vice-présidente du Syndicat du personnel professionnel de l'éducation Chaudière-Appalaches, ainsi que les conseillers pédagogiques sont venus solliciter l'appui du conseil des commissaires pour intervenir auprès du Conseil du trésor afin d'accélérer le processus du règlement du dossier concernant leur rémunération.
- À l'école Dominique-Savio, une classe de maternelle va fermer pour être relocalisée dans une autre école. Un groupe de parents s'est présenté pour demander au conseil des commissaires ne pas déplacer cette classe.
- Décisions ayant été prises : 3 nominations pour désigner des responsables de la sécurité en informatique et adoption de l'entente sectorielle 2018-2022 pour la persévérance et réussite en Chaudière-Appalaches.

8.6 Comité visibilité

Les membres du comité visibilité n'ont aucun point à signaler.

8.7 Comité douance

Madame Ève Lapointe n'a aucun point à signaler.

9. Correspondance

Madame Ève Lapointe n'a aucune correspondance à signaler.

10. Questions diverses

Pour faire un suivi au point 12 du procès-verbal du 7 mai 2018, madame Catherine Rollier s'informe auprès de madame Martine Sénéchal à savoir si elle s'est informée quant à la possibilité de partager à d'autres organismes ou commissions scolaires le dépliant au sujet de la préparation des parents au plan d'intervention. À cet effet, madame Martine Sénéchal confirme que le document peut être transmis aux gens désirant l'obtenir.

Madame Annik Laliberté informe les membres du fait qu'une pétition intitulée « Modification de la Charte de la langue française relativement à l'utilisation d'aides techniques pour démontrer la qualité de la langue française lorsqu'une limitation fonctionnelle est reconnue » est actuellement en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. Les personnes directement ciblées sont les élèves ayant recours à une aide technologique, donc des ÉHDAA. La pétition cherche à faire en arriver à ce que le travail qu'ils font soit reconnu au même titre que celui d'élèves n'utilisant pas d'aide technologique. Ainsi, madame Annick Laliberté encourage les membres à se rendre sur le site de l'Assemblée nationale et à signer la pétition. À cet effet, madame Ève Lapointe propose d'envoyer aux membres le lien menant au document en ligne.

Madame Annik Laliberté s'informe auprès des membres à savoir si une vidéo ou du moins l'information transmise lors de la formation au sujet de la dyspraxie visuo-spatiale offerte par le service suprarégional en déficience visuelle est disponible en ligne. N'obtenant que peu de réponses à sa question, elle propose, pour le futur, d'assister à ce type de formation et de les filmer afin de rendre l'information qui y est transmise accessible. Au sujet de la dyspraxie visuo-spatiale, madame Catherine Rollier affirme que plusieurs parents lui ont posé de nombreuses questions à ce sujet. Ainsi, les formations touchant ce type de déficience visuelle devraient leur être rendues accessibles, car il s'agit d'un besoin criant chez ces parents, qui désirent être outillés pour aider leur enfant.

11. Histoires à succès

Madame Geneviève Tanguay partage aux membres le fait qu'une conductrice de transport adapté à la commission scolaire a été d'une rare douceur et d'une gentillesse exemplaire envers son fils, pour qui les déplacements en autobus ont longtemps été pénibles. Elle aimerait que soit signifié l'excellent travail de cette personne auprès de ses supérieurs.

Cette semaine se déroule la 22^e édition de la semaine québécoise des personnes handicapées, qui est soulignée de différentes façons dans les établissements de la commission scolaire.

À l'école de l'Envol, la semaine de la persévérance scolaire a été marquée par la venue d'une invitée spéciale, c'est-à-dire madame Geneviève Paquet. L'organisation de l'école a une fois de plus reconduit son activité des « grands navigateurs » visant à favoriser une transition harmonieuse d'un établissement à l'autre. Ainsi, des élèves de 4^e année se sont déplacés afin de s'adonner à un grand jeu organisé par des élèves de 6^e année et de secondaire 1 et 2.

À l'école Guillaume-Couture, les élèves de la classe CPC2 avec madame Joanie Boucher ont mis sur pied une entreprise appelée « Récu-crétif », qu'ils ont présentée à la radio ainsi qu'aux Dragons de Lévis. Les fonds amassés grâce à cette initiative seront investis afin d'acheter des Chrome Book pour la classe, afin de la rendre plus verte.

Au CÉAN s'est tenu le Grand Bazar, activité animée par les élèves présentant une déficience intellectuelle et ayant entre autres pour objectif leur insertion sociale. L'activité a permis d'amasser plus de 500 \$, qui seront utilisés afin d'organiser un bal pour les élèves graduant cette année. À cet effet, les étudiants en coiffure du CFP de Lévis coifferont gratuitement les finissants.

L'école Beaurivage a mis de l'avant une initiative ayant pour but de briser l'isolement des élèves bénéficiant d'aides technologiques. En effet, on y a créé des groupes se rencontrant certains midis afin de s'exercer à les utiliser, ce qui leur permet de développer un sentiment d'appartenance plus fort par le partage d'expérience avec des élèves « comme eux ».

Pour l'ensemble de la commission scolaire des Navigateurs, 760 élèves ont été impliqués dans 35 projets élaborés dans 6 établissements ont été présentés dans le cadre de l'initiative Défis Osentreprendre. De ce nombre, 11 des projets étaient au secondaire en adaptation scolaire.

Dans le dernier bulletin de la commission scolaire, se trouvait le portrait d'une employée soulignant le travail de madame Geneviève Lévesque. Madame Catherine Rollier demande que le lien menant à l'article soit transmis aux membres.

Lors du gala des Méritas du CFER, des membres du personnel de la commission scolaire se sont déplacés pour y assister et remettre des prix aux étudiants.

12. Prochaine réunion

Madame Martine Sénéchal confirme aux membres que l'Assemblée générale annuelle (AGA), au cours de laquelle se tiendront les élections aura lieu le mercredi 10 octobre 2018 à 19 h. À ce sujet, les membres déjà élus pour la prochaine année scolaire ne sont pas dans l'obligation de s'y présenter. Elle rappelle toutefois qu'en cas d'absence, les membres renoncent à l'opportunité de voter pour élire leurs collègues.

La prochaine rencontre officielle du comité se tiendra le 5 novembre 2018.

13. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par madame Mélissa Marceau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 30

Ève Lapointe
Présidente

Andréanne Bastille
Secrétaire